



PARIS, le 21 janvier 2019

# COMMUNIQUÉ

## LE VOLET SOCIAL DES POLICIERS MUNICIPAUX AVANT TOUT !

Alors que la police municipale s'organise pour l'obtention tant attendue de son volet social, nous déplorons les réticences d'un individu, "simple civil", qui se définit président d'un syndicat de policiers !

A l'initiative de FOPM, plusieurs syndicats, dont L'USPPM et le SNSP, se sont réunis la semaine dernière à Paris, pour créer le front unitaire pour le volet social. L'objectif affiché est clair : se faire entendre du gouvernement pour obtenir l'ouverture immédiate de négociations sur le volet social, et à défaut, de mobiliser le plus grand nombre pour engager une série d'actions d'envergure. D'autres syndicats ont annoncé leur intention de nous rejoindre.

Alors qu'il pouvait se joindre à ce mouvement unitaire, le responsable d'un syndicat de défense de policiers, (plus policier municipal lui-même car "viré" de la PM et révoqué de la fonction publique depuis 10 ans), n'a pas souhaité participer à cet échange pourtant constructif et rejoindre ce mouvement unitaire tant réclamé par une large majorité de la profession. Ce refus d'unité syndicale est-il le positionnement démocratique de son organisation, après consultation des adhérents??

Plutôt que de s'inscrire dans une unité syndicale autour du volet social, il semble privilégier la polémique. C'est ainsi qu'il tente, comme à son habitude, de jeter le discrédit sur notre action, commentant ce qui se préparerait, ce serait dit, ou pas dit d'ailleurs, puisque n'étant pas présent lui-même lors de la réunion à l'union départementale FO Paris...Ce comportement laisse présumer du sérieux de ses propos.

Afin de faire taire toute polémique stérile, si chère à cet individu, nous n'attacherons, hormis ce communiqué, aucune autre importance à ses propos.

Nous tenons à informer nos sympathisant(e)s, adhérent(e)s et l'ensemble des collègues que pour notre part, nous préférons concentrer notre énergie à faire aboutir nos revendications. Dans l'immédiat, dans le cadre de ce front unitaire, notre seule priorité est d'obtenir du gouvernement la reconnaissance du volet social.

Nous entendons bien exiger et obtenir une attribution statutaire à un taux national fixe de l'ISF et son intégration dans le calcul de nos pensions de retrait, comme c'est le cas pour d'autres professions de sécurité. Nous poserons en temps utile nos propositions de financement de cette réforme.

D'autres sujets ont été évoqués lors de cette réunion pluri-syndicale telle que la création d'un statut pour nos collègues ASVP. Dans un premier temps, pour leur sécurité d'emploi, pour définir et encadrer leurs prérogatives (à compétence égale à celle d'aujourd'hui) et afin de ne plus les exposer inutilement. Ces points ne sauraient être défendus dans le même temps que notre volet social qui doit rester l'unique priorité à ce jour.

Ce mouvement national que nous initiions est le vôtre. Il concerne chacun(e) d'entre nous et c'est tous ensemble que nous devons le faire aboutir.

L'intérêt général de la profession doit impérativement primer sur les intérêts personnels et/ou partisans !

Tels sont les éléments que nous souhaitons porter à votre connaissance.

**FOPM-USPPM-SNSP**